



Compte-rendu Atelier acteurs économiques



30/06/2025



17:00 > 18:30



Hippodrome de
Parilly



5 participants

En 2030, l'Est de la Métropole de Lyon pourrait disposer d'une nouvelle ligne forte de transport en commun reliant Vaulx-en-Velin la Soie à la Gare de Vénissieux. Nommée T8, cette ligne en rocade viendrait offrir une nouvelle solution performante de déplacement, complétant ainsi le maillage du réseau de transports en commun dans la Métropole de Lyon.

L'atelier acteurs économiques du 30 juin s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable liée au projet de création du tramway T8 de Vaulx-en-Velin à Vénissieux, organisée du 23 juin au 19 juillet puis du 25 août au 10 octobre 2025. La concertation vise à interroger **l'opportunité** du projet soit sur différentes composantes notamment **la desserte, le tracé, les aménagements, les circulations, les interconnexions, la végétalisation**. Elle intervient en amont des décisions définitives : son but est de recueillir les avis, les attentes, les préoccupations et les propositions du public avant la finalisation du tracé, des aménagements et des études techniques menées par SYTRAL Mobilités.

L'atelier a duré 1h30 et visait à rencontrer les **représentants d'entreprises locales** situés à proximité du tracé dans le secteur de Parilly.

L'atelier avait vocation à identifier les usages et les besoins en matière de mobilité associés aux activités économiques du secteur Sud, plus précisément :

- Recueillir les attentes et contraintes des employeurs et salariés en matière de desserte, fréquence, confort et intermodalité ;
 - Discuter du nombre de stations sur le boulevard de Parilly ;
 - Formuler des propositions concrètes pour adapter le projet aux besoins économiques du territoire (localisation des stations, accessibilité, services, incitations à l'usage).

Intervenants et intervenantes :

- **Marieke BARRAUD**, cheffe du service participation citoyenne et relations riverains, SYTRAL Mobilités ;
 - **Alice MÜLLER**, cheffe de projet T8 SYTRAL Mobilités ;
 - **Lise HAMON**, Cheffe de projet Stratégie Mobilité Employeurs, SYTRAL Mobilités;
 - **Jean-Luc CAMPAGNE**, garant de la concertation CNDP ;
 - **Marieke VERBRUGGHE**, AMO Concertation Planète Citoyenne ;
 - **Lucas LEPAGE**, AMO Concertation Planète Citoyenne ;
 - **Hervé DURANTON**, AMO Communication Terra Publica.

Profil des participants

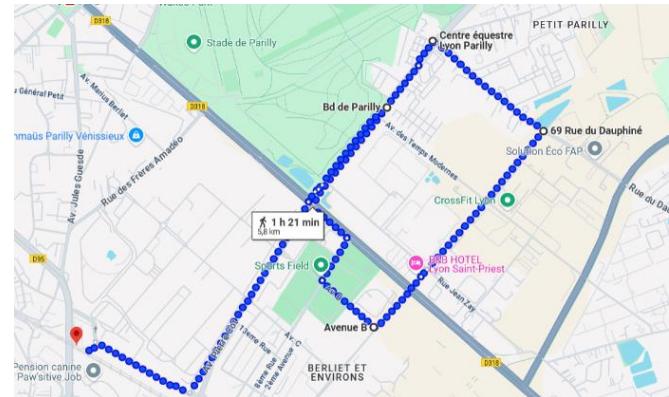
Parmi les 5 participants, étaient représentés les entreprises et organismes suivants :

- Université Lyon 2
 - IVECO
 - Caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Priest
 - Hippodrome de Parilly



Pour cet atelier, plusieurs actions de mobilisation des acteurs économiques ont été mises en place :

- Un **porte-à-porte entreprises** réalisé le 19 juin le long du tracé, entre la gare de Vénissieux et l'hippodrome de Parilly, a permis de distribuer des flyers d'invitation aux entreprises concernées. Parmi les structures rencontrées figurent notamment Renault Trucks, Iveco, Urban Soccer Lyon Parilly, B&B HOTEL Lyon Saint-Priest, ainsi que plusieurs entreprises implantées rue Jean Zay, avenue Charlie Chaplin et rue du Dauphiné ;
- Une invitation a été diffusée le 24 juin via **le réseau Porte des Alpes Entreprises (PDAE)**, qui regroupe plus de 816 entreprises et 27 000 salariés du campus Porte des Alpes ;
- Une communication a également été relayée en ligne sur **la plateforme de concertation** (sytral-mobilites.fr/t8) depuis le 4 juin, complétée par des invitations mails dès le 10 juin par **SYTRAL Mobilités, le service développement économique de la Ville de Saint-Priest** envers plusieurs **employeurs du territoire** (Renault Trucks, le technicentre SNCF de Vénissieux, la crèche Equal, l'université Lyon 2, l'hippodrome de Parilly, le centre équestre, etc.)



Périmètre du porte à porte réalisé le 19 juin



Introduction

Marieke VERBRUGGHE indique que le projet est en phase de concertation préalable, pour débattre sur son opportunité (la desserte, le tracé, les aménagements, les circulations, les interconnexions, la végétalisation). Son niveau de maturité ne permet pas de répondre aux questions techniques, notamment celles liées à l'insertion urbaine du T8, rappelle-t-elle. Ces sujets seront abordés lors de la concertation continue à partir d'avril 2026, une fois les études techniques de SYTRAL Mobilités réalisées.

Dans le cadre de cette concertation, **deux garants de la concertation**, chargés de veiller à la transparence du processus, ont été mandatés par la Commission nationale du débat public, à la demande de SYTRAL Mobilités, maître d'ouvrage du projet. **Jean-Luc CAMPAGNE** rappelle leur rôle au sein de la concertation :

- **En amont de la concertation** pour définir les modalités de la concertation avec SYTRAL Mobilités ;
- **Pendant toute la concertation**, pour écouter, observer et être à disposition des citoyens pour échanger avec eux ;
- **À l'issue de la concertation**, avec la rédaction d'un avis des garants, dans un délai d'un mois, contenant des recommandations et demandes de précisions. Ensuite, le maître d'ouvrage aura deux mois pour y répondre et indiquer sa décision de poursuivre le projet et/ou les modalités de prise en compte des recommandations des garants.

Marieke VERBRUGGHE précise que la réunion se déroule en trois temps : une présentation du projet, un temps d'échanges puis un atelier. Des documents sont mis à disposition sur la table :

- une carte du tracé versé à la concertation ainsi qu'un dépliant résumant le projet ;
- un poster de contribution, sur lequel les participants peuvent formuler leurs remarques sur l'opportunité du projet, identifier les usages de mobilité sur les différents secteurs du tracé et échanger sur le positionnement des stations le long du boulevard Parilly.



Présentation du projet

Alice MÜLLER, cheffe de projet Lignes Centre Est à SYTRAL Mobilités présente les caractéristiques techniques du projet T8 : son tracé, les objectifs du projet et les sujets de concertation.

Cette nouvelle ligne de tramway pourrait relier Vaulx-en-Velin La Soie à la Gare de Vénissieux en 22 minutes, via Bron et le campus de la Porte des Alpes. Elle serait connectée à 2 lignes de métro, 7 lignes de tramway, le Rhônexpress, la gare TER de Vénissieux et le bus à haut niveau de service TB12 de Part-Dieu à Parilly, en passant par Sept Chemins. Ce tramway pourrait ainsi offrir une solution de déplacement hyperconnectée aux habitants et salariés des secteurs traversés. Sa mise en service serait prévue pour 2030.

Elle indique que plusieurs variantes ont été analysées depuis 2020. De ces études sont ressortis deux projets distincts et complémentaires :

- le tracé du projet T8 présenté aujourd'hui ;
- le prolongement du BHNS de Sept Chemins à Parilly.

Elle précise les critères qui ont permis le choix du tracé du T8 : la desserte des pôles d'emploi et d'enseignement, les possibilités de correspondances et les perspectives de fréquentation.

Elle précise également que le **choix de mode tramway** a été dicté par l'existence de l'infrastructure des lignes T2 et T5 au centre du tracé. Cette mutualisation permet de limiter les coûts et les impacts sur les autres fonctionnalités urbaines.

Elle présente **l'intégration du T8 dans son environnement** : les connexions à La Soie, au parc de Parilly, l'avenue Pierre Cot et à la gare de Vénissieux. Elle précise les impacts sur le cadre de vie avec une insertion de façade à façade et l'aménagement d'une infrastructure cyclable. Elle indique que le projet est en phase d'études préliminaires : toutes les questions d'insertion urbaine feront l'objet d'études approfondies dans la suite du projet et seront partagées lors de la phase de concertation continue.

Enfin, la cheffe de projet souligne que pendant la phase de travaux, l'objectif de SYTRAL Mobilités est de réduire au maximum les nuisances par différents engagements :

- Signature d'une charte chantier pour les entreprises travaux ;
- Dispositif d'information complet pour anticiper les nuisances à venir ;
- Dispositif d'écoute des riverains ;
- Diagnostic préalable de l'activité de l'entreprise et commission d'indemnisation amiable.

Temps d'échanges et d'atelier sur le T8

A l'issue du temps de présentation, un temps d'échange et d'atelier est organisé avec les participants. Ces deux temps sont synthétisés ci-dessous.

Opportunité du projet

Au début de l'atelier, les participants sont invités à exprimer à la fois leur perception des opportunités offertes par le projet et les contraintes de leurs activités.

Le représentant de l'entreprise IVECO souligne l'opportunité du projet pour les 230 salariés par jour du site de Vénissieux avec les terminus de T8 et T10. Il exprime néanmoins des préoccupations liées à la phase travaux :

- La possible dégradation de l'unique entrée du site, alors même que l'entreprise est actuellement engagée dans un projet visant à l'améliorer pour la rendre plus accueillante. L'aspect visuel de l'entrée du site est important pour l'entreprise, notamment vis-à-vis de ses visiteurs occasionnels (clients, partenaires...) ;
- Le maintien de l'accès à l'entrée unique du site car de nombreux salariés se déplacent en voiture et les convois exceptionnels circulent dans la rue des combats du 24 Août 1944.

Cette contrainte de gabarit des convois exceptionnels est à prendre en compte dans les études techniques du projet afin de vérifier la compatibilité entre la hauteur de la ligne aérienne du T8 et la hauteur des camions de livraison d'IVECO.

Le représentant de la caserne de pompiers de Saint-Priest indique que la cinquantaine de salariés sont majoritairement véhiculés à cause des horaires de travail (12h). Il estime que les salariés des centres de formation pompiers utiliseront davantage le T8.

L'impact des travaux sur la circulation des camions de pompier génère des craintes pour la caserne. En effet, 30 départs de secours sont comptabilisés par journée sur l'axe Pierre Mendès France – boulevard de Parilly pour la caserne de pompier de Saint-Priest. L'interlocuteur souhaite que la caserne soit destinataire des informations travaux.

Le représentant de l'université Lyon 2 souligne l'opportunité du tramway pour desservir les étudiants logeant loin du campus, en raison du coût de l'immobilier.

Le représentant de l'hippodrome accueille environ 100 000 visiteurs à l'année, majoritairement automobilistes, pour divers évènements d'entreprises (sur 60 jours environ) et 80 000 visiteurs par an pour les courses hippiques (sur 40 jours environ).

Les conditions de réussite du projet

Plusieurs conditions de réussite du projet sont mises en avant par les acteurs économiques :

Impacts travaux

Limiter le cumul des travaux sur le secteur pour garantir l'accès des salariés et des secours pompiers ;

Communiquer en phase chantier : plusieurs participants expriment le souhait d'être régulièrement informés des conséquences des travaux sur la circulation du secteur.

A ce propos, Marieke BARRAUD rappelle le rôle d'Aline Morand, chargée de relations avec les riverains de SYTRAL Mobilités. Il est possible de la contacter par mail à t8-contact@sytral.fr.

Accessibilité du site IVECO

Garantir l'accessibilité du site IVECO : pour les salariés et pour les convois exceptionnels sur la rue des Combats du 24 Août 1944 et sur l'avenue Pierre Cot.

Alice MÜLLER répond que le maintien des sens de circulation sera recherché pendant les travaux et précise que la configuration actuelle en 1x1 voie avec un large terre-plein central sur l'avenue Pierre Cot passera à 2x1 voie. La possibilité de faire circuler les bus sur la plateforme tramway sera étudiée lors des études techniques.

Vitesse de circulation des pompiers

Prendre en compte l'impact du nombre de stations sur la vitesse de circulation des pompiers (ainsi que l'impact de l'engazonnement des voies de tram).

Freins à l'utilisation des transports collectifs

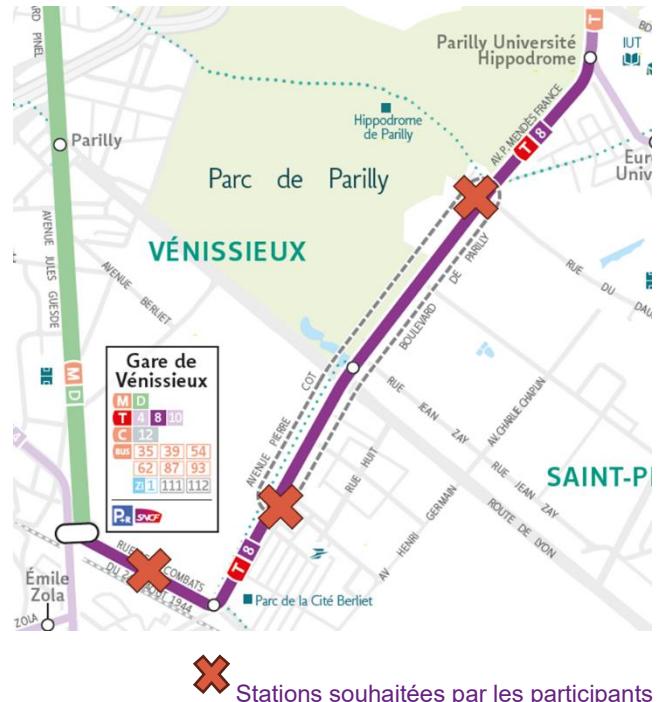
Améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des correspondances avec T8 : le représentant de l'université Lyon 2 propose de faciliter les connexions au sol entre les arrêts des bus 93 et 52 et l'arrêt du tram T2 à travers la mise en place d'un guidage visuel ou tactile pour aider les personnes en situation de handicap ;

Améliorer l'éclairage au niveau du campus de Lyon 2 et en gare de Vénissieux : un représentant de l'entreprise IVECO signale un sentiment d'insécurité en gare de Vénissieux, notamment pour certains salariés qui s'y rendent en soirée durant l'hiver. Des besoins similaires ont été exprimés par des étudiants à proximité de l'université Lyon 2 lors d'un diagnostic en marchant réalisé en 2024.

Nombre et emplacements des stations souhaitées le long du boulevard de Parilly

3 stations sont proposées par les acteurs économiques présents :

- Une station **rue du Dauphiné**, éloignée du carrefour, pour l'intervention des secours. Son positionnement permet de desservir **l'entrée de l'hippodrome**, au niveau de l'ancien arrêt de la ligne de bus 16 récemment supprimé ;
- Une station à **l'angle de l'avenue C de Cité Berliet et l'avenue Pierre Cot** situé à proximité de la porte C de Renault Trucks ;
- Une station **rue des Combats du 24 août 1944**, plus proche d'IVECO. A la place de celle proposée dans le tracé soumis à concertation, située sous le pont Berliet : sa localisation n'est pas idéale pour les accès à l'entreprise et à Renault Trucks.



Stations souhaitées par les participants

Le représentant de la caserne de pompier demande quels sont les critères de SYTRAL Mobilités pour **définir le nombre de stations**. Il signale qu'un **nombre trop important de stations** sur le boulevard de Parilly pourrait **rallonger le temps d'intervention des pompiers**.

Marieke BARRAUD répond que le choix de l'emplacement d'une station de tramway repose sur un ensemble de critères liés au potentiel de fréquentation, à l'accessibilité, à la densité urbaine, aux contraintes techniques, à la sécurité et au coût. Alice MÜLLER rappelle que l'espacement moyen entre stations est de 500 m pour garantir une bonne vitesse commerciale.

Intermodalité et connexions

Plusieurs demandes sont formulées par les participants pour améliorer les interconnexions entre le T8 et différentes lignes de transport en commun :

- **Une articulation avec les lignes de bus interdépartementaux :** le représentant de l'université Lyon 2 s'interroge sur la possible articulation entre le T8 et les lignes de bus interdépartementales, elle souhaite que cette articulation soit travaillée ;
- **Une extension du parking-relais de Vénissieux :** le représentant de l'entreprise IVECO questionne la possibilité de son extension.

Alice MÜLLER indique que l'augmentation de la capacité du parking-relai n'est pas envisagée, car ce type d'infrastructure reste saturé, quelle que soit leur nombre de stationnement. Des alternatives à l'extension du parking sont cependant évoquées : stationnements sécurisés pour vélos, renforcement de l'offre bus et aménagements pour limiter les stationnements sauvages dans la rue des combats du 24 Août 1944 (trottoirs, pistes cyclables, zones de giration).

- **Covoiturage :** le représentant de l'université Lyon 2 évoque le souhait de travailler à la mise en place d'une aire de covoiturage pour ses étudiants et salariés.

Alice MÜLLER indique qu'une réflexion est en cours pour assurer la cohérence avec la ligne de covoiturage Lane, un service sans réservation, qui est en service depuis 2020 entre Bourgoin-Jallieu et Lyon/Vénissieux. 1300 utilisateurs l'utilisent à l'année. Fort de ce succès, SYTRAL Mobilités lancera en septembre 2025 un service élargi baptisé "En Covoit'Lignes", qui fonctionne comme un réseau de transport en commun : arrêts fixes, fonctionnement sans réservation en heures de pointe et connexion avec le réseau TCL (bus, tram, métro et parkings-relais). Quatre lignes seront actives, dont la ligne 2 reliant Diémoz à Vénissieux, et d'autres seront prévues à l'horizon 2026. Afin d'encourager le covoiturage, deux incitations financières sont proposées :

- *Pour les abonnés TCL, le service offre deux trajets par jour afin de compléter leur trajet en transport en commun, sans coûts supplémentaires.*
- *Pour les conducteurs, une indemnité de 2 € par passager transporté est financée par la collectivité.*

Aménagement des voiries

Le représentant de la caserne de pompier exprime une préférence pour un **revêtement des voies de tram en dur**, plutôt qu'engazonné, afin de **faciliter le passage des véhicules d'urgence** sur les voies de tram.

Conclusion

Pour conclure la réunion, **Marieke BARRAUD** remercie l'ensemble des participants pour leur présence et rappelle les prochains événements de concertation prévus à la rentrée en septembre :

- Une balade secteur Sud, du Campus Porte des Alpes à la gare Vénissieux, **le 10 septembre de 12h à 14h** ;
- Une balade en gare de Vénissieux, le **25 septembre de 18h à 20h** pour approfondir les questions d'intermodalité et d'accessibilité au pôle d'échange multimodal ;
- Un atelier sur l'accessibilité aux handicaps, le **30 septembre de 14h à 16h** au siège de SYTRAL Mobilités à destination des commissions accessibilité de SYTRAL Mobilités ou d'autres organismes/institutions et des associations.

Pour plus d'informations sur le projet, une Foire aux Questions (FAQ) est accessible à [ce lien](#). Pour être informé des suites de la concertation, rendez-vous sur le site sytral-mobilites.fr ou sur destinations2026-sytral.fr